



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE BOULOGNE-SUR-MER

03 OCT. 2018

**POLE CADRE DE VIE ET
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Boulogne-sur-Mer, le

SERVICE URBANISME ET HABITAT

**DEMARNIE
Monsieur Antoine CASAUX
5 rue d'Alsace
62200 Boulogne-sur-Mer**

Vos réf. : courrier n°8072 reçu en Mairie le 19-09-2018

Nos réf. : FC/LL/LF/VE N° **1883**
02

Cet : Avis du Maire dans le cadre d'une demande d'enregistrement au titre des ICPE

Affaire suivie par : Valentin EUCHIN

Monsieur,

Par courrier en date du 14 septembre 2018, vous m'avez informé de l'évolution de votre activité. À ce titre, vous avez déposé, auprès des services de l'Etat, une demande d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Aussi, conformément à l'article R. 512-46-4 alinéa 5 du Code de l'environnement, vous devez joindre à cette demande d'enregistrement une proposition quant au type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif ainsi que l'avis du Maire de la commune où le projet prévoit de s'implanter.

Au regard des informations transmises s'agissant des conditions de remise en état du site à l'issue de la période d'exploitation, je vous informe que j'émetts un avis favorable sans observation particulière à l'évolution de votre activité.

Vous remerciant de participer au développement économique de notre Ville.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Ancien Ministre,


Frédéric CUVILLIER

D.G.S.:



Ville de Boulogne-sur-Mer
Place Godéfroy de Bouillon - B.P. 729 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex
Tél.: 05 21 87 80 80 - Télécopieur : 05 21 87 80 99
www.ville-boulogne-sur-mer.fr

